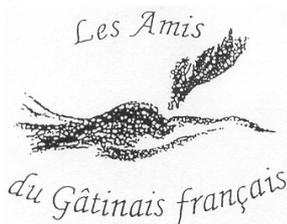
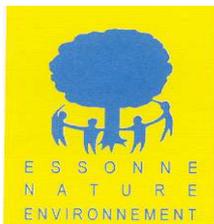


# Motion

Le 16 décembre 2009



## Enquête publique

**"Relèvement des altitudes d'arrivée des avions en provenance du sud-est à destination de l'aéroport de Paris-Orly en configuration de vent d'est"**

### **Considérant sur le fond que le projet soumis à enquête publique, tel qu'il nous est présenté :**

- Implique un déplacement de trajectoire et, par conséquent, un **transfert des nuisances** sur des populations jusqu'ici épargnées par les nuisances aériennes.
- Implique, contrairement à l'esprit du Grenelle de l'environnement, une **augmentation** du temps de vol, **de la consommation de kérosène et des émissions de CO2** (estimations respectives 5.000 et 10.000 tonnes par an).
- Ne réduit pas le bruit de 3 à 4 dB comme faussement indiqué § 2.3.1.2, p. 21/49 mais linéairement de 0 à 2,17dB de 15 à 20 km du seuil de piste, puis de 2,17 à 1,35 dB de 20 à 28 km, puis enfin de 1,35 à 0 dB de 28 à 37 km<sup>1</sup>. Et que **ces niveaux de réduction de bruit** sont au mieux "perceptibles"<sup>2</sup> et **ne constituent en rien une réduction appréciable des nuisances sonores**.
- Ignore les autres solutions qui ont été étudiées, sans que la DGAC ne divulgue les raisons pour lesquelles ces autres solutions ont été rejetées. Or, de l'avis de plusieurs spécialistes, **la remontée des altitudes est possible sans déplacement de trajectoire**.
- Est en fait **un ancien projet** de déplacement vers le sud de la trajectoire MOLEK **que la DGAC a, à plusieurs reprises, essayé de faire avaliser sans succès<sup>3</sup>**, et qu'elle essaie aujourd'hui de faire accepter sous couvert du "Grenelle de l'Environnement".
- **A pour justification principale de "favoriser la croissance du transport aérien"** comme littéralement indiqué §4 de l'avant-propos. Or, l'aéroport de Paris-Orly est plafonné en nombre de mouvements et, par conséquent, aucune croissance du trafic n'y est légalement possible.
- Est un **marché de dupes pour les populations actuellement survolées** : rien d'officiel, dans le projet, n'interdit leur survol à l'avenir dans la zone de "régulation radar" située entre la balise MLN et l'entrée du VPE.

### **Déplorant sur la forme :**

- Que le **titre de l'enquête** soit trompeur et **ne mentionne ni le déplacement de trajectoire ni l'augmentation du trafic** qui sont pourtant les éléments principaux de ladite enquête, la réduction des nuisances n'étant pas significative.
- Que le **comité de pilotage** qui devait assurer la concertation indispensable sur un projet aussi complexe et technique que celui-ci ne se soit **jamais réuni** depuis le 4 décembre 2007.
- Qu'**aucune étude d'impact sérieuse**, conformément à la loi 96-1236 du 30 décembre 1996 n'ait été jointe à l'enquête. Le seul élément avancé par la DGAC étant une diminution du nombre de personnes survolées à la verticale, alors que, comme chacun sait, les nuisances sonores débordent largement de chaque côté de la trajectoire

### **Les fédérations Essonne Nature Environnement, Les Amis du Gâtinais français et l'Union des Amis du Parc de la haute Vallée de Chevreuse**

- Affirment leur totale opposition à toute augmentation du trafic sur l'aéroport de Paris-Orly et rappellent que ce dernier est aujourd'hui totalement enserré dans l'agglomération urbaine.
- S'opposent au projet tel qu'il est soumis à enquête publique.
- Demandent qu'un autre projet, ayant réellement pour objet la réduction des nuisances sonores, soit présenté dans les plus brefs délais.
- Estiment indispensable qu'une réelle concertation, incluant toutes les parties prenantes, soit organisée.

**ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT** Fédération des associations de défense de la nature et de l'environnement en Essonne [www.ene.fr](http://www.ene.fr)

14, rue de la Terrasse 91360 Epinay-sur-Orge. Tél. 01 69 09 02 99 Fax 01 69 09 04 20 [adnessonne@orange.fr](mailto:adnessonne@orange.fr)

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE** Contact : [uapnr@neuf.fr](mailto:uapnr@neuf.fr) site : [www.amis-parc-chevreuse.org](http://www.amis-parc-chevreuse.org)

18, rue de la Vallée Maincourt 78770 Dampierre-en-Yvelines.

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS** Courriel : [gilles.naudet@wanadoo.fr](mailto:gilles.naudet@wanadoo.fr).

21, rue des Provenceaux, 77300 Fontainebleau.

<sup>1</sup> Calcul effectué à partir des données d'altitude fournies § 2.4.1.4 p.27/49 en supposant une source ponctuelle aux altitudes indiquées.

<sup>2</sup> "Bruits de l'Environnement" p.9 publication Brüel & Kjaer Ed 2000, 2001.

<sup>3</sup> "Le projet éventuel du nouveau couloir aérien, les élus demeurent dans l'inconnu" Le Républicain, de l'Essonne du 26 juin 2003.

"Nouveau couloir aérien : Yves Tavernier écrit au Ministre" Le Républicain, de l'Essonne du 10 juillet 2003